

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

Exercice clos le 31 décembre 2006

Tous les chiffres sont exprimés en euros, sauf indication contraire.

SOMMAIRE

I - FAITS SIGNIFICATIFS - REMARQUES PRELIMINAIRES	page 3/14
II - PRINCIPES COMPTABLES - METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION	page 4/14
III - NOTES SUR LES COMPTES DE BILAN	page 7/14
IV - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	page 11/14
V - AUTRES INFORMATIONS	page 13/14

I - FAITS SIGNIFICATIFS - REMARQUES PRELIMINAIRES

Transmission Universelle de Patrimoine (T.U.P.) de CAFETEL

Aux termes d'une délibération en date du 18 avril 2006, le Conseil d'administration de NEOCOM MULTIMEDIA, a approuvé la dissolution sans liquidation de sa filiale à 100% CAFETEL SA (société confondue) dans les conditions de l'article 1844-5, alinéa 3, du Code civil.

Les éléments d'actif et de passif de la société confondue ont été repris dans la comptabilité de NEOCOM MULTIMEDIA pour leur valeur comptable, en application de l'avis CNC du 25 mars 2004 (arrêté du 7 juin 2004, JO du 8, p.10115), à la date du 1^{er} juillet 2006, qui marquait la date de fin d'opposition des créanciers, avec effet au 1^{er} janvier 2006.

La différence entre le montant de l'actif net de la société confondue (soit 352 614,89 euros) et la valeur comptable dans les livres de la société NEOCOM MULTIMEDIA des actions de la société confondue dont elle était propriétaire (soit 1 067 095,28 euros), a constitué un mali de confusion de 714 480,39 euros.

Ce mali de confusion, qui est un faux mali, a été comptabilisé en « Fonds de commerce » au bilan.

Par ailleurs, NEOCOM MULTIMEDIA a procédé à l'annulation des comptes de bilan intra-groupe et n'a comptabilisé au compte de résultat à la date du 1^{er} juillet que le seul résultat de CAFETEL au cours du premier semestre, soit un produit financier de 12 673 euros.

En dehors de ces incidences, la comparabilité des comptes d'un exercice à l'autre n'a pas été très affectée et les contributions aux postes du bilan des immobilisations et des provisions figurent dans les notes annexes ci-après (Cf 3.1, 3.2 et 3.7).

Restructuration 2005

Les incidences de celle-ci sur les comptes de cet exercice sont rappelées aux points suivants :

- . (1) à la note 2.2.2.
- . Note 4.2.

II - PRINCIPES COMPTABLES - METHODES D'ÉVALUATION ET DE PRÉSENTATION

2.1. Principes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes,
- indépendance de l'exercice,

et conformément aux générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'application au 1^{er} janvier 2005 des règlements relatifs à la définition, à l'évaluation, à la comptabilisation, à l'amortissement et à la dépréciation des actifs (dont notamment les règlements CRC 02-10 et CRC 04-06) n'a eu aucun impact sur les comptes de la société NEOCOM MULTIMEDIA.

2.2. Immobilisations

2.2.1 Immobilisations incorporelles

2.2.1.1 Les fonds de commerce

Le Fonds de Commerce est constitué des éléments incorporels qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparée au bilan, et qui concourent au maintien ou au développement du potentiel d'activité.

Le Fonds commercial est amorti si son potentiel de services attendus s'amointrit avec le temps, l'usage ou les changements technologiques.

Une provision pour dépréciation est constituée dans le cas où la valeur actuelle devient inférieure à la valeur comptable. La valeur actuelle est déterminée par rapport aux méthodes usuelles, notamment par rapport aux prévisions de flux de trésorerie sur une période de trois ans des activités concernées avec prise en compte d'une valeur terminale, des références à des valeurs de marché et/ou des transactions récentes.

Les fonds de commerce sont issus principalement des différentes opérations de fusion absorption des exercices 2001 et 2002. Ils ont été amortis en totalité au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2002 pour leur valeur nette comptable résiduelle, compte tenu d'une part, de l'amointrissement du potentiel de service généré par les changements des techniques et l'évolution de ses métiers, et d'autre part, des difficultés pour suivre individuellement leur valeur résultant des imbrications entre les différents métiers, dont certaines résultent des restructurations.

2.2.1.2. Les autres immobilisations incorporelles

- des logiciels, acquis et créés
- des marques, ainsi que des droits audiovisuels pour le Web

Les logiciels acquis sont valorisés à leur coût d'acquisition et les logiciels créés à leur coût de production (incluant la main d'œuvre directe et un pourcentage de frais généraux). Ils sont amortis sur une durée de 1 à 5 ans en fonction de la durée d'utilité attendue dès que les immobilisations sont en situation d'être utilisées ou exploitées.

Les marques ne sont pas amorties. Néanmoins, une provision pour dépréciation est constituée dans le cas où la valeur actuelle devient inférieure à la valeur comptable. La valeur actuelle est déterminée par rapport aux valeurs de marché et/ou des transactions récentes.

2.2.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), ou à leur coût de production.

Les immobilisations corporelles issues des opérations de fusion ont été comptabilisées à la valeur d'apport correspondant à leur valeur nette comptable.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité attendue dès que les immobilisations sont en situation d'être utilisées ou exploitées.

- Constructions	20 ans
- Installations générales des constructions	10 ans
- Installations techniques	3 à 5 ans
- Installations et agencements (1)	5 à 10 ans
- Matériel de transport	5 ans
- Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
- Mobilier de bureau	3 à 10 ans

(1) Les principaux agencements des locaux, dont la société est propriétaire mais dont le bail a été dénoncé au cours de l'année passée pour le 31/12/2006, ont donné lieu à un amortissement économique complémentaire de 50% de leur valeur nette comptable au 31/12/2004, de sorte qu'ils sont totalement amortis à cette clôture.

2.3 Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

Les titres de participation figurent au bilan à leur valeur d'acquisition ou à leur valeur d'apport.

A chaque arrêté, lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'utilité est déterminée en tenant compte des capitaux propres détenus et des perspectives de rentabilité et de réalisation, mesurées soit au niveau de la filiale, soit au niveau d'un ensemble de filiales, en prenant en compte les avantages attendus tels que les synergies avec les autres activités du groupe et la valeur stratégique de l'entreprise.

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur valeur historique d'acquisition. Lorsque la valeur liquidative de ces valeurs de placement est supérieure à leur prix d'acquisition, elle ne peut être retenue comme valeur au bilan et, dans le cas contraire, la moins-value latente donne lieu à la comptabilisation d'une provision pour dépréciation.

2.4 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Après un examen individuel, une provision pour dépréciation est constatée lorsqu'il existe un risque de non recouvrement.

2.5 Capitaux propres

Les variations de ceux-ci sont expliquées en **note 3.6**.

2.6 Opérations en devises

Les opérations en devises sont enregistrées pour leur contre valeur au cours de fin de mois. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en «écart de conversion».

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

2.7 Recherche et développement

Les frais de recherche et développement sans contrepartie spécifique sont enregistrés en charges dans l'exercice où ils sont engagés.

2.8 Provision pour départ à la retraite

En raison de la moyenne d'âge peu élevée du personnel et de la faible ancienneté de celui-ci, il n'a pas été jugé utile de constater cet engagement.

III - NOTES SUR LES COMPTES DE BILAN

3.1. Etat de l'actif immobilisé

	Valeur brute début d'exercice	Mouvements			Valeur brute fin d'exercice
		T.U.P	+	-	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets et droits similaires	1 752 684	113 126	12 990	157 552	1 721 248
Fonds de commerce	15 256 325	714 480			15 970 805
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Total I	17 009 009	827 606	12 990	157 552	17 692 053
Immobilisations corporelles					
Constructions					
Installations générales et aménagements des constructions	7 804		630	5 585	2 849
Installations techniques, matériel et outillage	17 454				17 454
Installations générales	772 496	138 543			911 039
Matériel de transport	6 689		184	184	6 689
Matériel de bureau et informatique, mobilier	481 929	32 811		2 700	512 040
Avances et acomptes					
Total II	1 286 372	171 354	814	8 469	1 450 071
Immobilisations financières					
Participations	1 328 519			1 067 095	261 424
Autres titres immobilisés					
Prêts	282 303		10 100	2 600	289 803
Autres immobilisations financières	134 575		2 057	15 585	121 047
Total III	1 745 397		12 157	1 085 280	672 274
TOTAL GENERAL (I + II + III)	20 040 778	998 960	25 961	1 251 301	19 814 398

3.2. Etat des amortissements

	Valeur en début d'exercice	T.U.P CAFETEL	Augmentations Dotations	Diminutions Sorties/Reprises	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement	0		0	0	0
Frais de recherche et développement	0		0	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	1 262 849	111 586	140 550	156 626	1 358 360
Fonds de commerce	14 756 325		0		14 756 325
Total I	16 019 174	111 586	140 550	156 626	16 114 685
Immobilisations corporelles					
Constructions	0				0
Inst. gén. et aménag. des constructions	3 487		558	3 028	1 017
Installations techniques, matériel et outillage	17 455				17 455
Installations générales	494 374	106 584	299 613		900 571
Matériel de transport	1 269		2 230		3 499
Matériel de bureau et informatique, mobilier	382 434	31 995		2 700	411 729
Total II	899 019	138 579	302 401	5 728	1 334 271
TOTAL GENERAL (I + II)	16 918 193	250 166	442 951	162 354	17 448 956

3.3. Etat des créances

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)	289 803		289 803
Autres immobilisations financières	121 047		121 047
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	106 485	106 485	
Autres créances clients	2 637 211	2 637 211	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	2 299	2 299	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôt sur les bénéfices	1 653 469	1 653 469	
Taxe sur la valeur ajoutée	337 503	337 503	
Autres impôts taxes et versements assimilés	46 932	46 932	
Divers			
Groupe et associés (2)	741 169	741 169	
Débiteurs divers	896 082	896 082	
Charges constatées d'avance	121 662	121 662	
TOTAL	6 953 662	6 542 812	410 850

(1) Dont prêts accordés au cours de l'exercice	10 100
(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice	
(2) Prêts et avances consentis aux associés	

3.4. Produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	31/12/2006	31/12/2005
Créances rattachées à des participations	7 329	7 329
Créances clients et comptes rattachés	1 297 346	2 491 634
Avoirs fournisseurs	79 786	133 686
Etat produits à recevoir		
Autres créances		0
TOTAL	1 384 461	2 632 649

3.5. Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	31/12/2006	31/12/2005
Charges d'exploitation	121 662	115 758
TOTAL	121 662	115 758

3.6. Variations des capitaux propres

	Nombre d'actions	Capital social	Primes et réserves	RAN	résultat de l'exercice	divid.	Capitaux propres
Au 01/01/06	1 668 235	1 271 603	5 760 448		-962 288		6 069 763
Affectation du résultat			-517 533	-444 756	962 289		
Distribution de dividendes					608 100		608 100
Résultat exercice					608 101		
Au 31/12/06	1 668 235	1 271 603	5 242 915	-444 756	608 101		6 677 863

3.7. Provisions inscrites au bilan

	Montant en début d'exercice	T.U.P Cafetel	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises (*)	Valeur en fin d'exercice
Provisions pour risques et charges					
Provisions pour litiges (a)	109 000		59 000	8 000	160 000
Provisions pour pertes de change	0				0
Provisions pour impôts	5 873				5 873
Autres provisions pour risques et charges	52 501	26 238	12 000	47 877	42 862
Total I	167 374		71 000	55 877	208 735
Provisions pour dépréciation					
Sur immobilisations incorporelles	117 655		122 990		240 645
Sur immobilisations corporelles	33 388				33 388
Sur titres de participation	17 117				17 117
Sur autres immobilisations financières	289 632		10 264		299 896
Sur comptes clients	177 498			87 341	90 157
Autres provisions pour dépréciation	443 600		138 384		581 984
Total II	1 078 890		271 638	87 341	1 263 187
TOTAL GENERAL (I + II)	1 246 264		342 638	143 218	1 471 922

Dont dotations et reprises :	- d'exploitation	94 253	143 218
	- financières	138 383	
	- exceptionnelles	110 000	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation (Art. 39-1-5 du CGI)

(*) Au cours de cet exercice, la totalité des reprises sur provision a été utilisée

3.8. Etat des dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
- à un an maximum à l'origine	4 029	4 029		
- à plus d'un an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 970 818	1 970 818		
Personnel et comptes rattachés	109 251	109 251		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	142 906	142 906		
Impôt sur les bénéfices	343 385	343 385		
Taxe sur la valeur ajoutée	238 147	238 147		
Autres impôts taxes et versements assimilés	212 189	212 189		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0		
Groupe et associés (2)	155 959	155 959		
Autres dettes	1 553 318	1 553 318		
TOTAL GENERAL (I + II + III)	4 730 002	4 730 002	0	0

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	30 489
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés	10 509

3.9. Charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	31/12/2006	31/12/2005
Intérêts courus sur emprunts et concours bancaires	3 657	3 376
Emprunts et dettes financières diverses		988
Fournisseurs et comptes rattachés	1 309 998	1 767 186
Dettes fiscales et sociales	377 582	319 399
Autres dettes	43 122	89 404
TOTAL	1 734 359	2 180 353

IV - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1. Répartition du chiffre d'affaires

	2006		2005	
	Total	dont Export	Total	dont Export
Télématique grand public	2 102 517		3 322 528	
Internet	2 158 672	1 172 223	2 763 330	1 071 230
Audiotel	4 722 482	206 056	4 731 255	131 020
Sms-mobilité	636 622		968 397	
Autres refacturations	115 688		221 301	
TOTAL	9 735 981	1 378 279	12 006 811	1 202 250

4.2. Charges de personnel

Les charges de personnel comprennent des mesures de départ de personnel pour 42 K€ au cours de l'exercice contre 204 K€ au cours de l'exercice précédent.

4.3. Ventilation de l'impôt

REPARTITION	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat courant	604 158	33 782	570 376
Résultat exceptionnel	39 959	2 235	37 724
Participation des salariés			0
Résultat comptable	644 117	36 017	608 100

Le montant total des des déficits reportables est de 897 307 Euros . L'ensemble de ces déficits est reportable sans limitation de durée.

4.4. Analyse du résultat financier (en K€)

	2006	2005
Produits financiers	75	396
Intérêts des comptes courants	8	9
Escomptes obtenus et autres intérêts	5	7
Gains sur OPCVM	50	39
Interets sur emprunts		10
Reprises de provisions		331
Produit de confusion de Patrimoine CAFETEL	12	
Charges Financières	162	432
Intérêts sur emprunts	1	5
Intérêts sur Comptes courants	3	
Provisions sur titres des filiales		
Provisions sur compte courant des filiales	138	168
Provision pour dépréciation des prêts		7
Pertes sur creances liées aux participations	0	252
Pertes de change	20	0
Résultat financier	-87	-36

4.5. Analyse du résultat exceptionnel (en K€)

	2006	2005
Produits exceptionnels	234	573
Produits de cessions des Immobilisations corporelles		301
Reprises sur provisions		272
Régularisations diverses (fournisseurs,etc.....)	154	
Produits divers (litiges commerciaux et cession nom de domaine)	80	
Charges exceptionnelles	195	714
VNC des immobilisations cédées	4	361
Indemnités de litige commercial	45	
Indemnités de licenciement		
Pénalités, redressements et charges diverses	1	273
Dotations aux amortissements		
Dépréciation des immobilisations incorporelles	110	80
Provisions pour litiges prud'homaux		
Provisions pour contrôle fiscal		
Régularisation Tiers	35	0
Résultat exceptionnel	39	-141

V- AUTRES INFORMATIONS

5.1. Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

NATURE DES DIFFERENCES TEMPORAIRES	Charges ou produits	impôt et contribution supplémentaire
Allègement différé		
Contribution sociale de solidarité (ORGANIC)	16 757	5 753
Provision pour risques et charges	12 000	4 120
Provision pour dépréciation	110 000	37 763
Déficit reportable après imputation fiscale 2006	897 307	308 045
	1 036 064	355 681

5.2. Plan de souscription d'actions

L'assemblée générale extraordinaire du 13 février 2001 a autorisé le Conseil d'Administration à consentir au bénéfice de certains salariés et mandataires sociaux de la société et de ses filiales, des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la société pour un nombre maximal de 151 658 actions. Le plan d'option de souscription a été mis en place en plusieurs fois pendant une durée de cinq ans suivant la date d'autorisation de l'Assemblée.

Au 31 décembre 2006, les caractéristiques des plans mis en place s'établissaient comme suit :

Date de mise en place	Prix de souscription	Date limite	Nombre d'options attribuées		
			de levée des options	abandonnées	exercées
13 février 2001	30.83 €	13 février 2008	22 040	17 540	0
15 mai 2002	8.59 €	15 mai 2009	25 000	17 400	0
27 avril 2004	4.07 €	27 avril 2011	28 275	13 500	0
22 mars 2005	5.66 €	22 mars 2012	29 125	13 925	0

5.3. Engagements hors bilan

Engagements financiers :

Néant

5.4. Liste des filiales et participations

FILIALES ET PART°	NEO UK	AFRICANET	NCM	VAN	CHATORAMA	GAY	MULTIPHONIX
Capital social	1 413	7 622	7 500	3 000	0	7 622	8 000
Capitaux propres hors capital	21 684	76 787	214 712	-88 934	-80 801	-3 068	-21 481
Quote-part du capital détenu	1	1	1	1	1	1	1
Valeur comptable brute des titres	1 670	36 207	206 429	2 856	0	7 592	4 078
Valeur nette comptable	1 670	36 207	206 429	0	0	0	0
Prêts et avances consentis non remboursés	98 575	148 220	0	53 238	199 902	4 533	16 999
Cautions ou avals donnés	0	0	0	0	0	0	0
Chiffre d'affaires H.T.	3 669	694 528	1 799 910	114 704		0	0
Résultat du dernier exercice clos	-3 404	-4 277	-127	1 544	-98 915	-1 579	-2 468
Dividendes encaissés	0	0	0	0	0	0	0

5.5. Tableau des entreprises liées

POSTES	Montants concernant les entreprises	
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation de 10 à 50%
Participations	247 162	
Créances clients et comptes rattachés	111 630	
Autres créances	886 529	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	752 301	
Autres dettes	4 520	
Autres produits financiers	7 972	

5.6. Rémunérations versées aux membres des organes de direction, de direction et de surveillance

Les rémunérations allouées au titre de l'exercice sont les suivantes :

Rémunération des organes d'administration	20 000 €
Rémunération des organes de direction	34 724 €

5.7. Effectif

Il s'élève à 22 personnes à la clôture (dont 3 personnes issues de la filiale CAFETEL). L'effectif moyen au cours de l'exercice est de 23.

5.8. Consolidation

Néocom multimédia (n° SIREN : 337 744 403) est mère d'un groupe de sociétés. Elle établit à ce titre des comptes consolidés.